

10.07.2015 – 09:30 Uhr

Rappel du set de maquillage Enfant «Gentle Girls vanity-case».

Zürich (ots) -

Il ressort d'un test que le set de maquillage Enfant du fournisseur Nimex (fabriqué par Five Stars H.K. Ltd.) contient un colorant non autorisé. Migros a décidé de le rappeler par mesure de précaution. Cet article fait partie de l'assortiment Migros depuis octobre 2014.

Des traces du colorant non autorisé ont été décelées dans le brillant à lèvres pailleté rose (petit pot au coeur de la fleur) et violet (pétale en haut à droite). L'article suivant est concerné par ce rappel:

Gentle Girls vanity-case, numéro d'article 7446.587.00000, prix de vente Fr. 8.90, disponible dans les magasins Migros depuis octobre 2014.

Migros prie ses clients de faire en sorte que leurs enfants n'utilisent plus ledit set de maquillage. Ils peuvent rapporter cet article dans les magasins Migros, où le prix de vente leur sera remboursé.

Une photo en qualité d'impression peut être téléchargée à partir du lien suivant:
http://media.migros.ch/images/2015/rueckruf_schminkset.jpg.

Zurich, le 10 juillet 2015

Contact:

médias: Martina Bosshard, porte-parole de la FCM, tél. 044 277 20 67,
martina.bosshard@mgb.ch, www.migros.ch

clients: M-Infoline: tél. 0800 84 08 48

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100775443> abgerufen werden.